

Bas résille et blouses blanches

En 1836 paraît une grande étude sur la prostitution. Œuvre posthume du médecin Parent-Duchâtelet, elle permettra de réglementer le métier pour protéger les clients des maladies vénériennes. **PAR VIRGINIE GIROD**



Tension Les filles sont soumises à des examens hebdomadaires qui relèvent de la maltraitance. Et malheur à la porteuse d'une maladie vénérienne, aussitôt envoyée à l'hôpital-prison Saint-Lazare. Auscultation d'une prostituée, prison Saint-Lazare (v. 1930).

En 1836, *De la prostitution dans la ville de Paris, considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration* – ouvrage posthume du médecin hygiéniste Alexandre Parent-Duchâtelet (1790-1836) – révolutionne l'approche de «ce mal nécessaire». Selon lui, les prostituées sont à l'ordre social ce que les égouts sont à la voirie: elles maintiennent la paix dans les ménages en préservant les jeunes filles et les domestiques du désir des hommes. Néanmoins, pour protéger leurs clients et surtout les notables des maladies vénériennes, il faut contrôler le corps des travailleuses du sexe et les rendre

inaccessibles le cas échéant. Pour y parvenir, les prostituées doivent être maintenues à la marge de la société.

Une surveillance aussi bien médicale que policière

La réglementation des maisons closes garantit la surveillance policière et médicale de ce «peuple à part», composé de «vicieuses» doublées de «paresseuses». Parent-Duchâtelet s'est immergé dans les différents milieux prostitutionnels pour son étude. Il en connaît les moindres rouages. Ainsi, les législateurs se sont servis presque exclusivement de ses travaux pour créer la réglementation de la sexualité tarifée, en vigueur pendant près d'un

siècle. Pour circonscrire les activités prostitutionnelles, il faut créer un circuit clos composé de quatre pôles: la maison de tolérance, l'hôpital, la prison et, éventuellement, le refuge pour les pénitentes. Les prostituées se déplacent de l'un à l'autre dans des véhicules fermés sous contrôle policier.

Les filles soumises, enregistrées à la préfecture et œuvrant généralement en maison, passent une visite médicale hebdomadaire, le plus souvent dans un dispensaire situé près d'un poste de police. Les médecins, toujours fonctionnaires, traquent, spéculum en main, les chancres syphilitiques. Leur objectif est d'aller vite: une fille toutes les trente secondes. Pour être performants, ils gardent le même outil, patiente après patiente, diffusant eux-mêmes la maladie contre laquelle ils luttent. Parfois, ils ne voient pas qu'une habile tenancière a maquillé une muqueuse ulcérée avec un morceau de baudruche et du rouge.

Entre liberté et répression, la femme reste l'unique martyre

Lorsque tout va bien, la carte de la fille est tamponnée et elle peut reprendre le travail. En revanche, malheur à la porteuse d'une lésion. À Paris, la syphilitique, munie de sa fiche d'observation, est conduite par des infirmiers à l'hôpital-prison de Saint-Lazare. Les vénériennes sont enfermées dans des pavillons spécifiques pendant six semaines et soignées au mercure ou à l'iodure de potassium. Leur guérison est attestée par un nouvel examen avant de repartir dans le circuit. En réalité, elles sont seulement «blanchies», leurs symptômes ayant momentanément disparu.

Sous la III^e République, les médecins font évoluer les lois pour contrôler également les filles indépendantes et les courtisanes. À travers les prostituées, la société aspire à la surveillance de tous les corps. Entre liberté et répression, elle ne sait plus à quel saint se vouer... mais elle fait des femmes ses uniques martyres. **■**